VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DU PREMIER DISTRICT.

Succession de John H. Fallon, No 83,173.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 août 1907, signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, et à moi adressé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, je procéderai de vendre JEUDI, le 26 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La moitié d'un intérêt dans deux terrains de sépulture dans le cimetière St Patrick, numérotés 23 et 24, l'lot No 6, 12 pieds par 8 pieds.

2° Huit certaine lots de terre situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'lot borné par les rues Cleveland (autrefois Gasquet), Palmyre, Anthony et Bernadotte, désignés par ces numéros 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, et mesurant comme suit: Les lots 2, 3, 4, 5 et 6 chacun 31 pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Gasquet) par 127 pieds 10 pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 7 mesurant 31 pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet par 127 pieds 10 pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6, et 105 pieds 8 pouces et trois lignes sur le côté du lot No 8; 17 pieds 10 pouces sur la lignes parallèles à la rue Gasquet et 26 pieds 5 pouces sur une autre ligne du fond le lot No 8 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet sur 105 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 7, 58 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 9 et 57 pieds 6 pouces sur une ligne oblique, le lot No 9 est d'une forme irrégulière et mesurant 40 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet sur 56 pieds 2 pouces sur la ligne de côté du lot No 6, 70 pieds 8 pouces sur une autre ligne de côté.

3° Quatre certains lots de terre, dans le même District et lot comme ci-dessus décrits, désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13, et mesurant comme suit: Les lots 10, 11, 12 et 13, chacun 31 pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Gasquet) par 127 pieds 10 pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 176 sur l'autre côté, le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 135 sur l'autre côté, le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 134 sur l'autre côté, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte, mesurant 71 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre par 101 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

4° Un certain lot irrégulier avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'lot No 845, borné par les rues Canal, Cleveland et Anthony, formant un triangle, 92 pieds sur une ligne de côté le plus près de la rue du Canal, commençant à un point à la rue Cleveland, 190 pieds de face à la rue St Anthony.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, et de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU
Encanteur.

25 août—25—sep 1 8 15 22 26

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE PIERRE AUGUSTE BONNET.

1823-25 rue Robertson entre les rues St-Antoine et Bourbon.

No 83,336—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 11 septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant en place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 2 août 1907, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'lot borné par les rues Robertson ou St Jean Baptiste, Bagatelle, St Antoine et Claiborne, ladite portion de terre mesurant 40 pieds de face à la rue Robertson ou St Jean Baptiste, sur une profondeur de 83 pieds 5 pouces entre lignes parallèles, acquise par le défunt d'après un acte pardevant A. Dreyfous, notaire, le 17 mars 1880 et aussi comme légataire universel de sa femme, d'après un jugement rendu dans sa succession, No 36,922 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an, le portion à crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de "non aliénando" et toutes les clauses habituelles de sécurité, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets; l'acquéreur devra payer au dessus du prix d'adjudicat en les taxes d'Etat de 1907 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication et ne pas avoir droit au loyer qu'à partir du passage de l'acte d'acquisition. Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

Roger Meunier, avocat. 11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michel Klair ou Michel Claier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.—No 83,106

No 527 RUE BOLIVAR, ENTRE GRAVIER ET PERDIDO,

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 11 de septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 7 août 1907 pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'lot borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido, désigné par le No 29, sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 23 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 9.

Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan 30 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds et 7 pouces.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Smithson H. Davis, Jr. d'après un acte pardevant James Fahey, notaire public, le 29 septembre 1874, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 103, page 498.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de ville et d'Etat de 1907.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, N. P., aux frais de l'acquéreur.

J. B. Grimaux, avocat. 11 août—11 15 18 25—sept 1 8 11

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'ACQUERIR UNE PROPRIETE RAPPORTANT DES REVENUS IMPORTANTS AVEC CHANCE DE SPECULATION FUTURE

BELLE LOCALITE POUR UNE FABRIQUE

Cent vingt sept pieds de face à la rue Perdide, et formant l'encoignure de la rue Franklin sur une profondeur d'environ 112 pieds et contenant

LA PROPRIETE EN BRIQUES, CONNUE COMME Nos 1301-3-5-7-9-11-13 et 15 RUE PERDIDO.

JEUDI, LE 3 OCTOBRE 1907,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 83,344; jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 août 1907 et signé le 23 août 1907, dans l'affaire de la Inter-State Land Co., Ltd., vs Joseph et Willie Doyle, mineurs, à savoir—

1° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'lot 333 borné par les rues Perdide, Franklin, Liberté et Gravier, désignée par la lettre A, formant l'encoignure des dites rues Perdide et Franklin, et mesurant d'après ledit plan annexé de Geo. De Armas, voyer soixante deux pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Perdide, cent douze pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur le long de la rue Franklin, cent cinq pieds, sept pouces et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et quarante sept pieds, trois pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine, ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux Nos 1 et 2 et de la portion en devant du lot original No cinq. Les améliorations sont connues comme 1301-3-5 et 7 rue Perdide.

2° Une autre portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et lieu comme la propriété ci-dessus décrite et contiguë, désignée par la lettre B sur un devis dressé par Geo De Armas, voyer, et mesurant soixante cinq pieds quatre pouces de face à la rue Perdide, cent cinq pieds sept pouces sept lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot A ci-dessus décrit; sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Liberté il a une première profondeur de quatre vingt quatre pieds cinq pouces quatre lignes, de là à un angle droit sur une ligne courant vers la rue Liberté et parallèle à la rue Perdide, une autre largeur de cinq pieds, cinq pouces et six lignes; de la une autre profondeur de vingt sept pieds sur une ligne oblique courant vers la rue Gravier, et de là sur une ligne de fond une largeur courant jusqu'à la ligne de côté séparant du lot A de quatre vingt cinq pieds cinq pouces, composé du tout des lots 3 et 4 et du fond du lot cinq ci-dessus mentionné. Les améliorations sont connues comme Nos 1309-11-13 et 15 rue Perdido.

Conditions—Comptant, les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant ——— notaire, et de payer une moitié des taxes de ville et d'Etat 1907, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

F. Rivers Richardson, avocat pour la demande-resse.

1 sept—1 8 15 22 26—oct 1 3

AUX BOULANGERS.

LA BONNE FARINE FAIT LE BON PAIN.

Les meilleures qualités de farine dans le Sud aujourd'hui sont offertes par

BROWDER FRERES,

Phone 4336 Main. 814 rue Magasin.

J. E. BAILEY, Commis-voyageur. J. T. BUDDECKE, Vendeur en ville.

Agents pour la vente de Hubbard's Superlative Minnesota Farine du Kansas. Patente de la Louisiane. "Oven Lifter," Sweet Orumb & Big K. White Satin, House Keeper's Delight. 20ao

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE,"

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Hôtels de Premier Ordre; 2 Beaux Lacs; Altitud de 3,000 à 5,000 pieds pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel. Ecrire pour plus amples renseignements a

THE TOX AWAY CO. HOTELS, BERNARD.

Oliver Springs,

"Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été. Situé à une très grande élévation; les soirées y sont fraîches; il n'y a pas de moustiques, pas de malaria. Neuf sources d'eaux minérales. Bâtisse neuve; éclairage électrique. Tous les agréments, tout le confort désirables. Orchestre splendide.

F. POWELL, Propriétaire. Oliver Springs, Anderson Co., Tenn.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE PIERRE AUGUSTE BONNET.

1823-25 rue Robertson entre les rues St-Antoine et Bourbon.

No 83,336—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 11 septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant en place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 2 août 1907, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'lot borné par les rues Robertson ou St Jean Baptiste, Bagatelle, St Antoine et Claiborne, ladite portion de terre mesurant 40 pieds de face à la rue Robertson ou St Jean Baptiste, sur une profondeur de 83 pieds 5 pouces entre lignes parallèles, acquise par le défunt d'après un acte pardevant A. Dreyfous, notaire, le 17 mars 1880 et aussi comme légataire universel de sa femme, d'après un jugement rendu dans sa succession, No 36,922 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an, le portion à crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de "non aliénando" et toutes les clauses habituelles de sécurité, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets; l'acquéreur devra payer au dessus du prix d'adjudicat en les taxes d'Etat de 1907 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication et ne pas avoir droit au loyer qu'à partir du passage de l'acte d'acquisition. Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

Roger Meunier, avocat. 11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michel Klair ou Michel Claier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.—No 83,106

No 527 RUE BOLIVAR, ENTRE GRAVIER ET PERDIDO,

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 11 de septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 7 août 1907 pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'lot borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido, désigné par le No 29, sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 23 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 9.

Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan 30 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds et 7 pouces.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Smithson H. Davis, Jr. d'après un acte pardevant James Fahey, notaire public, le 29 septembre 1874, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 103, page 498.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de ville et d'Etat de 1907.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, N. P., aux frais de l'acquéreur.

J. B. Grimaux, avocat. 11 août—11 15 18 25—sept 1 8 11

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'ACQUERIR UNE PROPRIETE RAPPORTANT DES REVENUS IMPORTANTS AVEC CHANCE DE SPECULATION FUTURE

BELLE LOCALITE POUR UNE FABRIQUE

Cent vingt sept pieds de face à la rue Perdide, et formant l'encoignure de la rue Franklin sur une profondeur d'environ 112 pieds et contenant

LA PROPRIETE EN BRIQUES, CONNUE COMME Nos 1301-3-5-7-9-11-13 et 15 RUE PERDIDO.

JEUDI, LE 3 OCTOBRE 1907,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 83,344; jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 août 1907 et signé le 23 août 1907, dans l'affaire de la Inter-State Land Co., Ltd., vs Joseph et Willie Doyle, mineurs, à savoir—

1° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'lot 333 borné par les rues Perdide, Franklin, Liberté et Gravier, désignée par la lettre A, formant l'encoignure des dites rues Perdide et Franklin, et mesurant d'après ledit plan annexé de Geo. De Armas, voyer soixante deux pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Perdide, cent douze pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur le long de la rue Franklin, cent cinq pieds, sept pouces et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et quarante sept pieds, trois pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine, ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux Nos 1 et 2 et de la portion en devant du lot original No cinq. Les améliorations sont connues comme 1301-3-5 et 7 rue Perdide.

2° Une autre portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et lieu comme la propriété ci-dessus décrite et contiguë, désignée par la lettre B sur un devis dressé par Geo De Armas, voyer, et mesurant soixante cinq pieds quatre pouces de face à la rue Perdide, cent cinq pieds sept pouces sept lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot A ci-dessus décrit; sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Liberté il a une première profondeur de quatre vingt quatre pieds cinq pouces quatre lignes, de là à un angle droit sur une ligne courant vers la rue Liberté et parallèle à la rue Perdide, une autre largeur de cinq pieds, cinq pouces et six lignes; de la une autre profondeur de vingt sept pieds sur une ligne oblique courant vers la rue Gravier, et de là sur une ligne de fond une largeur courant jusqu'à la ligne de côté séparant du lot A de quatre vingt cinq pieds cinq pouces, composé du tout des lots 3 et 4 et du fond du lot cinq ci-dessus mentionné. Les améliorations sont connues comme Nos 1309-11-13 et 15 rue Perdido.

Conditions—Comptant, les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant ——— notaire, et de payer une moitié des taxes de ville et d'Etat 1907, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

F. Rivers Richardson, avocat pour la demande-resse.

1 sept—1 8 15 22 26—oct 1 3

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente sans réserve à la folle enchère

Du contenu entier du magasin d'épiceries établi depuis longtemps et pourvu d'un grand fonds de marchandises,

2201 rue Fern, coin Sycamore.

Consistant en partie d'un assortiment choisi d'épiceries, de faïence, de verrerie, de bois et d'autres articles, savon, café, thé, chocolat et diverses choses; aussi 2 mulets, 2 charrettes, 1 wagon, 3 vaches, harnais, etc.

Succession d'Albert Arneman.

No 82,166—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, —LUNDI, le 9 septembre 1907, à 11 heures A. M., sur les lieux No 2201 rue Fern, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, daté le 29 juillet 1907, dans l'affaire de la succession d'Albert Arneman, il sera vendu à la folle enchère:

Un assortiment de valeur d'épicerie de fantaisie, de fonds et diverses autres, mulets, vaches, wagon, charrettes, etc.

Conditions—Comptant.

MM. F. Rivers Richardson et W. J. Holden, avocats. 28 août—28—sept 1 8 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE — QUARTIER AGREABLE.

Nos 1020-22 rue Constantinople, entre les rue Camp et Chestnut.

Succession de Kate H. Ahern, femme décédée de Andrew J. Stewart.

No 37,042—Division A—Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 26 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 18 août 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'lot borné par les rues Camp, Chestnut, Marengo et Constantinople, ladite portion de terre mesurant trente trois pieds un pouce de face à la rue Constantinople par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et est composée du tout du lot dix-neuf, et quatre pieds du lot vingt, pris du côté près du dit lot No dix-neuf.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant sur un côté cinq chambres et sept de l'autre côté. Dans la cour se trouvent un hangar, citerne, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, représentée par des billets de l'acquéreur à ses propres ordre et endossement, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de "non aliénando" et toutes les clauses habituelles de sécurité, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets; l'acquéreur devra payer au dessus du prix d'adjudicat en les taxes d'Etat de 1907 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication et ne pas avoir droit au loyer qu'à partir du passage de l'acte d'acquisition. Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

Roger Meunier, avocat. 11 août—11 18 25—sept 1 8 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Magdalena Heyd, femme de George Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83 561—Division B—Attendu que George Wagner Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Magdalena Heyd, femme de George Wagner décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. J. Darricau, avocat. 7 sept—7 11 16

Succession de Mme Lititia J. Hynes, veuve de Morgan Wattigny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,571—Division B—Attendu que William Hynes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Lititia J. Hynes, veuve de Morgan Wattigny, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas. H. Brownlee, avocat. 7 sept—7 11 16

Succession de Ramon Solares et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 82,723 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph M. Solares, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat. 30 août—30—sept 2 8

Succession de Mme Dora Labin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 83,017 —Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Labin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat. 5 sept—5 9 14

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

Vente Sans Réserve à l'Encan

Du Contenu Entier du

"HOME OUTFITTERS EMPORIUM"

Nos 237 et 239 rue Royale.

COMPRENANT

Ameublements de Salons, Chambre à Coucher, Salle à Manger, Vestibule, et Bibliothèque, Articles en Rotin et Bambou, Bronzes, Articles en Marbre, Argent et Porcelaine, Machines à Coudre, Meubles de Bureau et nombre d'autres articles et divers

Dans l'affaire de P. J. May vs The Standard Publishing Co. Ltd.

No 82,660—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI, le 19 septembre 1907, à 11 heures a m sur les lieux Nos 237-39 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 6 septembre 1907, In Re P. J. May vs le Standard Publishing Co Ltd, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, à savoir: Une collection de meubles de valeur d'après l'inventaire. Conditions — Comptant.

Louis F. Bryant, Esq., avocat pour le Receiver. 8 sept—8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Avec Terrain Spacieux,

2518-20 rue Willow, près Troisième.

La re Laverta Taylor, femme de William Taylor, versus Minerva Mitchel et al.

No 83,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 12 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 1er août 1907 et lu et signé en cour ouverte le 7 août 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus appartenant, en de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'lot borné par les rues Willow (autrefois Martens), Clara, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit lot, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr. un notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (anciennement Martens) par 146 pieds et 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec cuisine dans le fond, etc. Le voisinage s'améliore rapidement et contient toutes les commodités, tels que marchés, églises et écoles.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur, l'acte de vente au frais des acquéreurs, pardevant Jno. G. Eustis, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis F. Bryant et Geo. W. Kendall, avocats. 11 août—11 15 25—sept 1 8 12

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, 10 OCTOBRE 1907.

Dans l'affaire Lionel E. Dupart et als vs Louis Olivier Gregoire et als.

No 83,355—Cour Civile de District, Division A.

MAGASIN ET RESIDENCE

Bâtisse simple à un étage avec deux étages dans le fond.

No 1561 rue N. Claiborne, (entre Lapeyrouse et Laharpe.)

AUSSI

La bâtisse en bois à un étage, Nos 1563-65 rue N. Claiborne.

Dans une localité désirable du Troisième District, vis-à-vis du Marché St Bernard.

Devant être vendus à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur, —En vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div A, maintenant absent en congé, rendu et lu en Cour ouverte le 26 août 1907, et signé le Cour ouverte le 30 août 1907, et à moi adressé l'effiral de vendre JEUDI, le 10 octobre 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C dans l'lot No 757, borné par les rues Claiborne, Laharpe, Derbigny et Lapeyrouse, sur un devis annexé à un acte de vente par les héritiers de E. P. R. de la Ferrière à L. N. Degruzy, passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, en cette ville le 23 mai 1885, d'après lequel devis ledit lot mesure dix sept pieds deux pouces six lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes sur la ligne de côté contigu à la rue Laharpe et de cent quarante pieds quatre pouces sur une ligne oblique contigu à la rue Lapeyrouse, soixante quatorze pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond. Lequel lot formant partie des lots Nos cinq et six sur un plan de Bouguerol, daté 10 avril 1839, déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire en cette ville.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et lieu comme celui ci-dessus décrite, étant d'une forme irrégulière et mesurant quarante-trois pieds, cinq pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent six pieds six pouces sur un côté et cent seize pieds dix pouces et cinq lignes sur l'autre côté; ledit lot n'a pas de largeur dans le fond.

Termes et Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et les actes de ventes, lesquelles seront passées pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur n'aura le droit des loyers qu'à partir du passage des actes de vente et devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Bureau No 846 rue Commune.

Charles Batier, avocat.

8 sept—8 15 22 29—oct 6 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Bridget McGee veuve de Alonzo Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 83,190 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew H. Asbury et Ferdinand Dietz Jr. exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Henriques, avocat. 6 sept—6 10 15

CHEMINS DE FER

CALIFORNIE $30

—VIA—

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE

Tous les jours jusqu'au 31 octobre.

Chars-dortoirs de touristes Pullman.

Locomotives brûlant de l'huile

De la Nouvelle-Orléans à San Francisco.

S'adresser:

Bureau de Billets en Ville, 227 rue St-Charles.

PHONE MAIN 4027.

1er sept—

"PROPRE SANITARIUM DE LA NATURE"

"Ozone Route"

NEW ORLEANS GREEN ROUTE

2 Trains Rapides Tous les Jours

Entre la NOUVELLE-ORLEANS ET Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et les points intermédiaires

PLUS

SERVICE QUOTIDIEN

Entre la NOUVELLE-ORLEANS ET Angie, Bogalusa, Florenville Junction et les points intermédiaires.

Tous Trains incluant des Cars Cafés-Salons entre la Nouvelle Orléans et Folsom.

Train du matin quitte la Nlle Orléans.....7.20
Retour, arrive le soir à.....7.20
Train du soir quitte la Nlle Orléans.....4.30
Retour, arrive le matin à.....8.45

Pour plus amples informations voyez

G. B. AUBURTIN, C. F. & P. A.

No 705 rue Gravier, Nouvelle Orléans.

(Phone Main 488.)

27 sept—27

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD

CHARMANTS VOYAGES POUR CETTE SAISON DE L'ANNEE.

BILLETS EN VENTE TOUS LES JOURS.

Limite de retour 31 octobre.

CHICAGO	$33 00
ST-LOUIS	26.00
LOUISVILLE	27.25
CINCINNATI	30 00
DETROIT	40 00
NIAGARA FALLS	43 55
TORONTO	47 90
DENVER	43.00